
Programme de Formation

Conduire les entretiens de parcours professionnel

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Managers en charge de la réalisation des entretiens, responsables de service, responsables RH, chargés de carrière et parcours professionnels...



Prérequis

Aucun.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Identifier les différents entretiens introduits par la loi du 24 octobre 2025 liés au parcours professionnels et leur finalités
- Préparer et conduire un entretien favorisant le dialogue et la projection professionnelle
- Repérer les besoins en compétences, les souhaits d'évolution et les situations sensibles
- Construire des actions concrètes de suivi et d'accompagnement des collaborateurs
- Accompagner les collaborateurs dans leurs parcours professionnels à travers des entretiens structurés et constructifs
- Utiliser les entretiens comme outil de développement des compétences, d'engagement et d'anticipation des évolutions professionnelles.



Description

JOUR 1 (7h)

Comprendre le nouveau cadre légal et ses implications (1h30)

- Évolutions introduites par la loi du 24 octobre 2025
- Impacts sur les pratiques managériales
- Objectifs de la réforme
- Passage à une logique de parcours professionnel
- Rôle du manager dans l'accompagnement et la sécurisation des parcours
- Spécificités et finalités des différents entretiens
- Entretien de parcours professionnel
- Bilan récapitulatif à 8 ans
- Entretien de milieu de carrière
- Entretien de préparation à la retraite

Préparer et conduire des entretiens utiles et constructifs (2h)

- Étapes de préparation et de conduite des entretiens de parcours professionnel



- Posture favorisant un climat de confiance
- Écoute active
- Dialogue constructif
- Identification des motivations et des aspirations
- Identification des besoins de développement des compétences
- Identification des perspectives d'évolution des collaborateurs
- Repérage des signaux d'usure professionnelle ou de démotivation
- Gestion des situations sensibles

Utiliser les entretiens comme levier de management et de développement des compétences (3h30)

- Accompagnement des collaborateurs
- Engagement des collaborateurs
- Développement des compétences
- Formalisation des actions décidées
- Suivi des actions
- Implication du collaborateur dans la construction de son projet professionnel
- Valorisation des compétences et des contributions de chacun
- Identification des leviers de motivation individuels
- Visibilité sur les perspectives d'évolution et de développement
- Construction d'un plan d'action pour renforcer ses pratiques d'accompagnement des parcours professionnels

EXERCICES PRATIQUES TOUT AU LONG DE LA FORMATION : Quiz de validation des connaissances, analyse d'un cas pratique, élaboration d'un plan d'adaptation interne, auto-évaluation des acquis...

Les durées indiquées du séquençement de ce plan de formation sont théoriques.

Elles peuvent varier en fonction des besoins spécifiques, de l'expérience et du métier des apprenants.

Formation concourant au développement des compétences.

Action de formation réalisée selon les articles L6313-1 et L6313-2 du code du travail.



Information d'admission

L'admission à ce module se fait sous réserve d'analyse du questionnaire de positionnement et de validation du niveau et des besoins de l'apprenant par notre équipe pédagogique.

Le délai d'accès maximum à cette formation est d'un mois, en nous contactant au 03.20.41.55.33 ou par mail à contact@alternative-formation.fr

L'inscription sera validée par retour du devis signé. L'apprenant et/ou le responsable formation recevra, à sa réception, la convention, une invitation et notre plan d'accès (si la formation se déroule en nos locaux).



Modalités pédagogiques

Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur,

Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion,

Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle,

Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation ou des mises en situation,

Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50 % du temps).



Moyens et supports pédagogiques

En présentiel : accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un vidéoprojecteur, d'un tableau blanc et/ou d'un paperboard.

En distanciel : Les classes virtuelles sont organisées à l'aide d'un logiciel de visioconférence (MEET ou TEAMS).

L'apprenant doit disposer d'un ordinateur connecté à Internet, d'un casque micro, d'une webcam et d'un navigateur web récent (Chrome ou Edge Chromium).

Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.

L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, labs, vidéos) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation, certificat) est assuré.

Chaque stagiaire reçoit un support de cours correspondant à la formation suivie.

Il dispose également d'une assistance illimitée sur le contenu de formation par téléphone au 03 20 41 55 33 ou par mail : sosformateur@alternative-formation.fr



Modalités d'évaluation et de suivi

Avant la formation est réalisé un questionnaire d'autopositionnement :

Un questionnaire d'évaluation des besoins spécifiques de l'apprenant et de son niveau de connaissances est réalisé avant l'entrée en formation.

Pendant la formation :

Feuille de présence émargée par demi-journée.

Des exercices pratiques (études de cas, jeux de rôle, questionnaires, quiz, mises en situation, ...) sont régulièrement proposés pour vérifier le niveau de compréhension et d'intégration du contenu pédagogique.

À la fin de la formation :

L'apprenant remplit un questionnaire de satisfaction dans lequel il évalue la qualité de l'enseignement qu'il a reçu. Il autoévalue également son niveau d'atteinte des objectifs de la formation qu'il vient de suivre.

Le formateur remplit une synthèse dans laquelle il indique le niveau d'acquisition pour chaque apprenant : « connaissances maîtrisées, en cours d'acquisition ou non acquises ». Il évalue ce niveau en se basant sur les exercices réalisés tout le long de la formation.



Profil du / des formateur(s)

Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention.

Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.



Informations sur l'accessibilité

Notre organisme peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages.

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous rencontrez une quelconque difficulté, nous vous remercions de contacter directement notre référent handicap au 03 20 41 55 33.

